

Communiqué de presse
Paris, 17 mai 2018

NOUVEAUTÉ ASSURANCE SANTÉ POUR LES ENTREPRISES :

Eovi Mcd mutuelle, membre du Groupe Aesio, renouvelle son offre et propose des services sur-mesure pour les entreprises et leurs salariés

Le marché de l'assurance santé pour les entreprises a été bouleversé par la généralisation de la complémentaire santé en entreprise. Aujourd'hui, on estime à 95%¹ le nombre d'entreprises pourvues d'un contrat collectif, ce qui reporte la conquête de nouveaux clients au moment du renouvellement des contrats. La pression concurrentielle et les normes des contrats responsables ont contribué à uniformiser les contrats et donc à limiter les moyens de différenciation.

Dans ce contexte, Eovi Mcd mutuelle a repensé ses offres existantes : à partir d'un socle basé sur les standards du marché, elle propose un nouveau produit et des services sur mesure en fonction de l'entreprise et des besoins de chacun des salariés.

La qualité de ce nouveau contrat Eovi Mcd Santé Entreprise est d'ores et déjà reconnue par le marché puisqu'il vient de recevoir, quelques mois après sa sortie, le « *Label d'excellence 2018 des Dossiers de l'Épargne* ».

Eovi Mcd Santé Entreprise, une offre adaptable qui favorise le bien-être au travail

Eovi Mcd Santé Entreprise se caractérise par sa flexibilité tant pour le chef d'entreprise que pour ses salariés. Cette offre permet aux premiers de choisir parmi 8 niveaux de garanties, depuis le panier de soins minimum jusqu'à une couverture très complète, y compris sur des sujets liés au bien-être au travail, en plus de garanties complémentaires en matière d'hospitalisation, de dentaire ou d'optique. A partir du contrat choisi par l'entreprise, les salariés disposent de 3 renforts facultatifs² leur permettant d'ajuster les prises en charge à leurs besoins. Ce large choix se complète par une surcomplémentaire grâce à laquelle les dépassements d'honoraires sont pris en charge. Cette offre est destinée aux entreprises de 5 à 500 salariés ainsi qu'aux TNS.

A l'écoute de ses clients, la mutuelle a décidé d'élargir les prises en charge à des spécialités médicales complémentaires correspondant à des demandes récurrentes comme la psychologie, ou la chiropraxie. Par ailleurs, l'accompagnement de personnes handicapées nécessite souvent l'intervention de professionnels de santé assez peu couverts par les contrats classiques, Eovi Mcd Santé Entreprise les prend en charge.

Pour se distinguer, l'offre propose également d'un large panel de services.

En matière d'assistance tout d'abord avec :

- Un service d'informations réglementaires (logement, justice, vie professionnelle, fiscalité...) et pratiques (consommation, vacances, formalités...) ainsi qu'un soutien psychologique et social (difficultés professionnelles, aide au budget, au départ à la retraite...);
- La prise en charge dès le premier jour d'hospitalisation (y compris en ambulatoire) d'une aide à domicile pour faciliter l'équilibre de la vie familiale ;
- L'aide aux aidants familiaux pour leur permettre de préserver leur santé, de prévenir les risques d'épuisement, et de fluidifier la coordination avec les acteurs de proximité.

¹ « *Etude santé 2017 : mesure d'équipement des entreprises françaises en santé collective* », Audirep, 8 mars 2017.

² A partir de 5 salariés.

En matière d'accès aux soins ensuite : en plus de l'accès au réseau de soins Kalivia, qui permet aux adhérents de bénéficier d'offres tarifaires avantageuses pour leur équipement en optique ou en audio prothèses, partout en France, le service de téléconsultation permet de faire appel par écrit, par téléphone ou par visio, à un professionnel de santé en toute confidentialité via un espace sécurisésans que cela ne nécessite de déplacement. Un service particulièrement utile pour les personnes actives.

En matière de prévention enfin : à travers son programme « Santé et bien-être au travail », Eovi Mcd mutuelle propose à ses entreprises adhérentes une large palette d'actions de prévention « sur mesure » adaptées aux besoins de l'entreprise et aux préoccupations de ses salariés. Des experts de la prévention accompagnent les entreprises dans la réalisation d'un plan d'actions de sensibilisation établi à partir d'un diagnostic. Campagnes d'informations, ateliers, détections de risques de santé... Nos formats d'interventions s'adaptent à l'entreprise et à ses contraintes... Enfin, les critères de tarification de la nouvelle offre permettent d'avoir une cotisation calculée au plus juste (localisation, nombre de salariés...) qui s'adapte ainsi à toutes les démographies et aux nouvelles compositions familiales.

Une communication digitale qui sort des sentiers battus

Le lancement de cette offre a bien évidemment été soutenu par une campagne radio et print sur le thème de « lâchez enfin prise », l'accompagnement proposé par Eovi Mcd Santé Entreprise permettant au dirigeant de se recentrer sur ses tâches régaliennes. En appui de cette campagne, trois films digitaux seront diffusés à partir du 15 mai mettant en scène un chef d'entreprise et son assistante confrontés aux difficultés du quotidien et présentant avec humour différentes manières de lâcher prise. Cette stratégie de communication digitale vise à capter l'attention d'une cible peu disponible mais très connectée. Elle capitalise également sur l'expérience de la chaîne Youtube « jenesuispasunesenior » qui a montré toute sa pertinence. Ces films seront diffusés à la fois sur Youtube et Facebook.

A propos d'Eovi Mcd mutuelle

Eovi Mcd mutuelle se positionne comme un acteur national puissant, bénéficiant d'une très forte implantation en région : avec 1,3 million de personnes protégées, 20 218 entreprises adhérentes et plus de 200 agences réparties sur la France entière. Protection santé, prévoyance individuelle et collective, assistance, épargne, retraite... Son offre globale de protection de la personne s'adapte à chaque âge et à chaque étape clé de la vie.

Son engagement : apporter durablement à ses adhérents des solutions et des services de qualité, pour aider chacun à vivre mieux et à se sentir protégé dans toutes les situations.

Son ambition : réinventer le modèle mutualiste pour devenir une véritable plateforme de services de santé et d'accompagnement, sans rompre avec ses valeurs et sa vocation d'utilité sociale.

En chiffres

882 millions d'euros de chiffre d'affaires (HT, santé, prévoyance)

1,3 million de personnes protégées

20 218 entreprises adhérentes

314,6 % de taux de couverture de marge de solvabilité

1 951 collaborateurs

+ de 200 agences sur toute la France

Plus d'information sur www.eovi-mcd.fr

Contacts presse :

RPCA : Corinne Koszczanski – C.Koszczanski@rpca.fr – 01 42 30 81 00

Eovi Mcd mutuelle : Emmanuel FRANCOIS – emmanuel.francois@eovi-mcd.fr – 06 68 31 28 35